



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE ACTION JEUNESSE STRUCTURANTE VISANT LA PRÉVENTION DU SUICIDE AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Sainte-Marie, le 26 février 2009. – Ce matin avait lieu au Centre de formation des Bâtisseurs à Sainte-Marie, l'annonce de la mise en œuvre de l'entente : *Action jeunesse structurante visant la prévention du suicide auprès de la clientèle des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes de la région de la Chaudière-Appalaches.* À cette occasion, les partenaires de l'entente, soit le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FRJCA), les commissions scolaires de Beauce-Etchemin, de la Côte-du-Sud, des Appalaches et des Navigateurs, l'Agence de santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches (ASSS), le ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT) ainsi que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, ont affirmé leur volonté d'agir pour contrer la problématique du suicide en Chaudière-Appalaches.

« Pour le gouvernement, il s'agit d'une première initiative du genre au Québec. Nous constatons une fois de plus le dynamisme de la région de la Chaudière-Appalaches et la volonté des partenaires de mettre en commun leurs efforts pour agir sur leur territoire, notamment afin de prévenir la problématique du suicide. Aussi, le gouvernement encourage les autres régions du Québec à s'inspirer de la région de la Chaudière-Appalaches», a déclaré le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, Laurent Lessard.

À ce titre, l'entente vise trois principaux objectifs, notamment de sensibiliser la population des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation pour adulte à reconnaître les signes précurseurs de la détresse psychologique, de repérer la clientèle à risque ainsi que d'accompagner et éduquer les jeunes et les adultes dans le développement d'habiletés pour une meilleure gestion de la détresse psychologique et des diverses crises faisant partie de la vie courante. Le coût total de l'entente est évalué à **729 000 \$** pour une période de trois ans, dont le financement se répartit entre le FJRCA (425 000 \$), la CRÉ (150 000 \$) et les commissions scolaires (154 000 \$).

C'est dans ce contexte que la présidente du FJRCA, Mme Natacha Castonguay, a mentionné que la présente entente s'inscrit directement dans la mission de l'organisation. « Le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches fait de la prévention du suicide chez les jeunes adultes l'une de ses priorités depuis de nombreuses années. C'est pourquoi, le Forum jeunesse régional a souhaité sensibiliser ses partenaires du Groupe-conseil Santé de la CRÉ à cette problématique régionale. Rapidement une réflexion s'est amorcée et les partenaires se sont mobilisés autour d'un projet commun qui est devenu l'*Action jeunesse structurante sur la prévention du suicide* que nous vous présentons aujourd'hui. Je tiens à souligner ici l'apport incontestable du Fonds régional d'investissement jeunesse en tant qu'outil de développement pour les jeunes et pour la région ».

D'emblée, le président de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin a précisé l'intervention des commissions scolaires dans cette entente. « Cette entente vise à prévenir le suicide et la détresse psychologique chez la clientèle desservie par les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes de la région Chaudière-Appalaches. Concrètement, nous renforcerons l'arrimage des services d'aide entre les ressources disponibles dans le milieu et celles du réseau de la santé. Nous identifierons

les ressources psychosociales disponibles et les formerons à la spécificité de la clientèle à desservir. Enfin, nous développerons des modalités de collaboration et de suivi de la clientèle entre le milieu scolaire et le réseau de la santé », explique M. Charles-Henri Lecours.

D'autre part le directeur de la santé publique et de l'évaluation à l'Agence de santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches, M. Philippe Lessard a ajouté que : « La prévention du suicide interpelle les individus et la collectivité. Chacun d'entre nous doit avoir le souci d'être attentif aux autres afin de déceler les signaux de détresse et d'intervenir rapidement. Cette préoccupation, dans tous les milieux que ce soit dans la famille, au travail, dans le cercle d'amis, peut sauver des vies. En travaillant conjointement, en amont de la détresse pour offrir des solutions, à ces jeunes et ces adultes, nous pourrions faire la différence ». Au regard des problématiques ciblées, l'ASSS apportera un soutien et une expertise au comité de gestion de cette entente. Soulignons également la contribution des centres de santé et de services sociaux (CSSS) dans la mise en place de réseaux de sentinelles en prévention du suicide.

Finalement, à titre de secrétaire de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches et maire de la Ville de Sainte-Marie, M. Harold Guay s'est dit fier de constater que la concertation des partenaires permettra à la région d'agir sur le terrain en matière de prévention du suicide auprès des adultes, mais aussi des jeunes. « Cette entente prévoit contribuer au développement d'un meilleur maillage entre les commissions scolaires, les intervenants du réseau de la santé ainsi que les organismes du milieu afin de mieux épauler et suivre les jeunes et les adultes dans leur cheminement de manière à prévenir en intervenant sur les facteurs de risques reconnus menant à des comportements suicidaires ».

Notons que la problématique du suicide affecte particulièrement la région de la Chaudière-Appalaches puisqu'elle se situe au 6^e rang des régions ayant le plus haut taux de mortalité par suicide, et cela, malgré une diminution des suicides depuis 2003.

- 30 -

Sources : Sylvie Fortin
Conseillère en communication
Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
Courriel : sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca

Nicolas Rochette
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Courriel : nicolas.rochette@csbe.qc.ca

Marie-Claude Laberge
Agente d'information
Agence de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches

Jean-Pascal Thiboutot
Agent de participation citoyenne
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches
Courriel : jpthiboutot@fjrca.com

